



Le 25 Février 2022

STOP AU MONOLOGUE DE LA DIRECTION STOP A LA DISCRIMINATION Mobilisation du 9 Mars 2022

Projet de réorganisation présenté 16/12/2021 au CSE **Une réorganisation brutale et très impactante :**

Ce projet conçu par un cercle très fermé de la Direction Générale qui n'a pas jugé utile d'organiser des groupes de travail et qui a imposé ses choix très orientés. Malgré le travail reconnu d'un grand nombre de salariés en DT, les DT sont balayées d'un revers de main la Direction Générale a indiqué que cela relevait d'une décision politique et de choix économiques. Pourquoi ne pas proposer un plan de départ volontaire ou d'ouvrir les négociations pour des ruptures conventionnelles comme nous l'avons demandé ?

L'étude menée par Technologia montre que ce projet « **chamboule tout** » conduit déjà à de la souffrance du personnel impacté et pour certains des signes alarmants pouvant nuire rapidement à leur santé mentale et psychique. **Le flou artistique du devenir des salariés avec sentiments engendrés d'irrespect et de perte de sens n'est pas acceptable.** C'est pour toutes ces raisons que le **CSE a voté contre ce projet lors du CSE du 10 Février pour lequel nous demandons sans délai un maximum de clarté aux salariés qui ne méritent pas un tel traitement.**

Mépris des représentants du personnel :

Depuis plusieurs mois, on note une absence de dialogue de la part du Directeur Général qui ne se donne plus la peine de présider régulièrement le CSE, ni de venir à la table des négociations. En NAO 2021 rappelons que la Direction dans sa grande générosité a accordé **0 Euro d'augmentation collective en 2021** malgré l'inflation en nette hausse depuis un an et qui est de 2,9% au 14/02/2022. Nous demandons une plus juste reconnaissance salariale envers les employés de HDSH qui est un des rares bailleurs à ne pas octroyer de 13eme mois, ni de plan d'épargne entreprise, ni de prime d'ancienneté à l'ensemble de son personnel.

Manque de considération envers les salariés : Les droits d'alerte sur les DP de Rueil et de Suresnes (atteinte aux droits des salariés, à leur santé physique et mentale sont traités avec beaucoup de lenteur au vu de la souffrance au travail exprimée et de nombreux arrêts de plusieurs salariés de certains services avec des réponses apportées par la Direction Générale, qui ne sont pas à la hauteur.

Charge de travail toujours plus importante :

Après la fusion des postes pour créer les Responsables de Secteur, et après avoir rajouté des missions supplémentaires aux gardiens, c'est maintenant au tour des Assistant(e)s de secteur et des Assistant(e)s de gestion locative et Agents chargé(e)s d'accueil menacés de voir leur poste fusionner avec une multiplication des tâches. Pourquoi rajouter davantage de missions à nos collègues et les mettre en difficulté ?

Tout cela n'arrange pas le turn-over incessant, les démissions, l'instabilité des effectifs et la charge de travail qui se répercute sur les salariés des services déjà en manque cruel d'effectifs et le taux d'absentéisme ne fait qu'augmenter ; Pourquoi la Direction Générale s'acharne à créer toujours plus de services supplémentaires au siège ou **pour la Satisfactory** sans renfort de personnels en proximités ? Pourquoi cette centralisation massive et ces différences de traitement ?

Procédure de licenciement vis-à-vis du Délégué Syndical CGT

Notre collègue, Philippe FIGUEIRAS, délégué syndical CGT, Responsable de secteur à la DP de Bagneux a subi de graves accusations injustifiées et il s'est vu infliger une lourde sanction sans précédent de rétrogradation de poste de Responsable de secteur à un poste de gardien avec une baisse de salaire. Du jamais vu à Hauts de seine Habitat ! Quelle humiliation

La Direction générale n'a pas voulu tenir compte des préconisations de la commission de discipline interne et s'en prend directement à un membre de notre syndicat CGT.

Pourquoi veulent-ils faire taire la CGT, Syndicat majoritaire ?

Notre collègue vit **un acharnement** depuis plusieurs mois alors qu'il a une ancienneté de plus de 6 ans et des évaluations annuelles satisfaisantes.

Multiplications des procédures disciplinaires envers les salariés

Un constat de plus en plus de convocations donnant souvent lieu à sanctions et entretien préalable au licenciement sont devenues la règle à HDS Habitat. Des licenciements sont prononcés sur des motifs largement contestables aux Prud'hommes.

Nous dénonçons aujourd'hui la discrimination syndicale dont fait l'objet notre collègue Délégué Syndical CGT, le manque de clarté concernant ce projet de réorganisation, un manque de reconnaissance pour le travail réalisé, un manque de moyens humains et une charge de travail excessive et des conditions de travail dans l'ensemble dégradées pour l'ensemble des salariés.

**Venez soutenir vos collègues, et élus représentants syndicaux CGT et CFE CGC.
Tous ensemble à la Mobilisation du 9 Mars 2022 pour porter nos
revendications.**

Toutes et tous mobilisés :

Le Mercredi 9 Mars 2022 à 10 Heures

**RDV à la sortie du Métro Pont de Levallois /Rue anatole France
(devant la BNP)**

Lidia TRONINA /Philippe FIGUEIRAS /Max LOISY
CGT HAUTS DE SEINE HABITAT
cgt@hdshabitat.fr

Maurice RUIZ
CFE CGC HDS
maurice.ruiz@hdshabitat.fr